

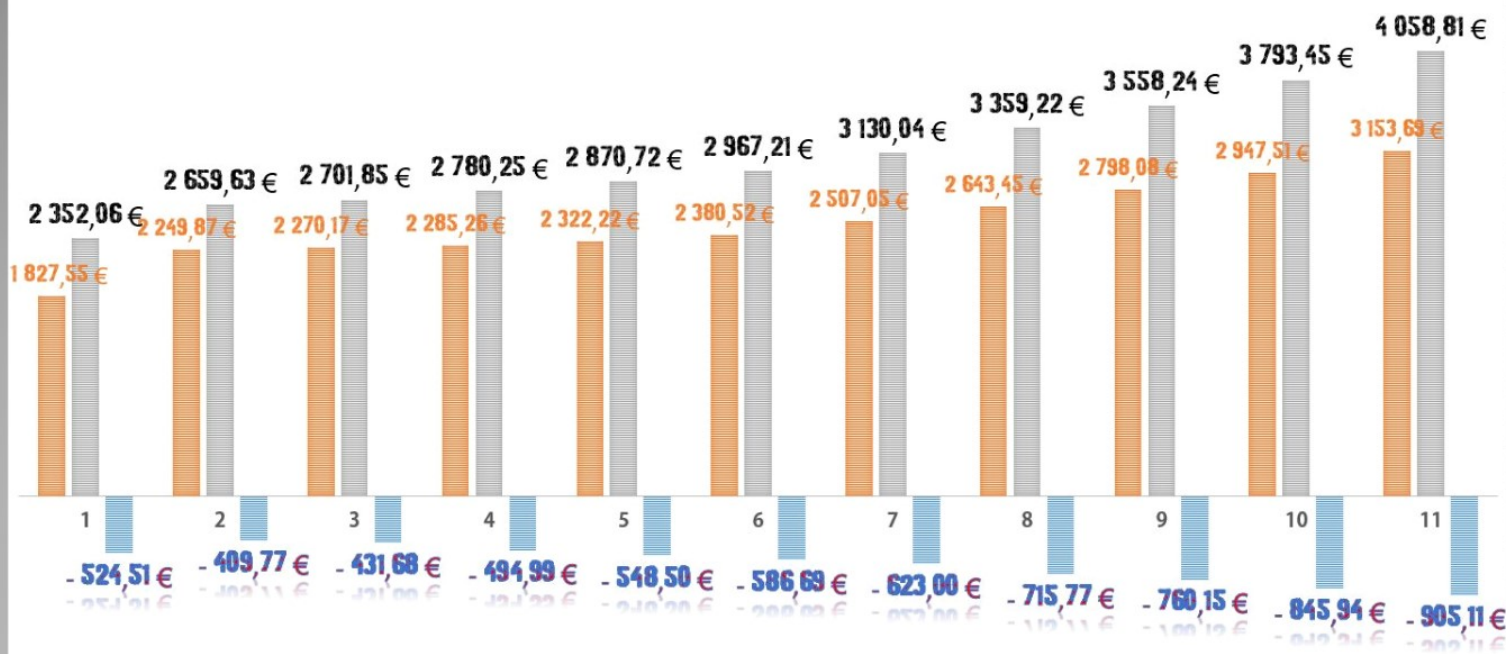
SALAIRES : LA DÉGRINGOLADE

D'après les chiffres officiels INSEE - 2021

Si le point d'indice avait suivi l'inflation entre 2001 et 2021, les salaires bruts d'un·e enseignant·e seraient les suivants :

Salaire brut d'un·e enseignant·e en fonction de son échelon

■ actuel ■ en suivant l'inflation entre 2001 et 2021 ■ perte mensuelle de salaire



Une des raisons de la crise de recrutement dans l'enseignement prend tout son sens ici (sans évoquer les conditions de travail, le manque de reconnaissance, les pressions exercées par les chef-fes d'établissements...).

La CGT revendique une augmentation des salaires de 400 euros nets par mois, en plus de la revalorisation du point d'indice, tout cela « juste » pour rattraper ce que notre profession a perdu depuis 20 ans.

REJOIGNEZ UN SYNDICAT OFFENSIF ET COMBATIF, REJOIGNEZ LA CGT !